

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
MINISTÈRE DE LA SANTE ET DES  
AFFAIRES SOCIALES

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE  
PUBLIQUE

DIRECTION DES SERVICES ADMINIS-  
TRATIFS ET FINANCIERS

RECTIFICATIF N° 83/II69 du 23/12/1983  
MSAS/DGSP/  
DSAF/SP.S.9

au décret n°82/1192/MSAS/DGSP/DSAF.  
SP.2

du 16 Décembre 1982 portant promotion  
au titre de l'année 1983 des fonction-  
naires des cadres de la catégorie A,  
hiérarchie I des services sociaux  
(Santé Publique), en ce qui concerne  
Monsieur M'BALOUA Edouard.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT ;

(/ISAS : ARTICLE 1er : .....

D F P : A) A U L I E U D E :

ADMINISTRATEURS DE SANTE

AU 3° ECHELON

Mr.- M'BALOUA Edouard, p.c. du 2.11.81 Direction de la Planifi-  
cation de la Statistique (Minisanté BZV.)

B) L I R E :

ADMINISTRATEURS DE SANTE

AU 5° ECHELON

Mr.- M'BALOUA Edouard, p.c. du 2.11.81 Direction de la Planifi-  
cation de la Statistique (Minisanté BZV.)

Le reste, sans changement.

Brazzaville, le 23 Décembre 1983

D C F : Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement ;

Le Ministre de la Santé et des  
Affaires Sociales,

- Pierre Damien BOUSSOUKOU-BOUMBA.-

- Colonel Louis SYLVAIN GOMA.-

Le Ministre des Finances,

- Itihi Ossetoumba-LEKOUNDZOU.-

Le Ministre du Travail et de la  
Prévoyance Sociale,

- Bernard COMBO-MATSONA.-

AMPLIATIONS :

D F P 3  
D G B 3  
M F 1  
M S A S 1  
D G S P 4  
DIR.PLAN.MINISANTE BZV. 1  
INTERESSE 1  
S G C M/ B C 3  
J O R P 1